



DSAC

BULLETIN D'INFORMATION

défini par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

BI 2020-ULM-01

Hélices E-props Excalibur 6 pales – désolidarisation des pales

1. MATÉRIELS CONCERNÉS

Le présent Bulletin d'Information (BI) concerne tous les ULM équipés d'une hélice E-props Excalibur 6 pales.

2. INFORMATION

Plusieurs cas de désolidarisation partielle en vol d'une ou plusieurs pales d'hélices E-props Excalibur 6 pales, ayant conduit à un atterrissage d'urgence, ont été rapportés à la DGAC.

Les hélices étaient installées sur des ULM autogires de marque ELA Aviacion et Trixy Aviation et certaines avaient très peu d'heures de vol.

Une expertise des hélices concernées va être réalisée.

Les résultats de cette expertise donneront lieu à une mise à jour du présent bulletin d'information.

3. CONTACTS :

Pour les questions concernant ce BI, contacter :

DGAC
DSAC/NO/NAV
50 rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15
ulm@aviation-civile.gouv.fr